

## Réunion du 28 juillet 2022 à 20 heures 30

Convocation en date du 22 juillet 2022.

**Sont présents** : M. BÉCARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, Mme FORT Agnès, Mme GAYRIN Laure, Mme LABORDE Charlène, M. PAGES Lilian, M. ROUSSEAU Philippe.

**Absent excusé** : aucun

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 20 h 45.

Mme CAMICAS Anne-Marie est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2022 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

### RÉUNIONS INTERCOMMUNALES

#### - Conseil Communautaire

##### 1° Programme voirie

Suite à l'appel d'offres pour les travaux de voirie 2022 sur les trois lots, une seule réponse, celle de l'entreprise COLAS qui, donc, a été retenue.

Nous sommes toujours en attente des portions de voirie à entretenir par la CCAA sur notre commune malgré nos relances.

Les travaux sur le pont situé à côté du local de la société de chasse ne commenceront certainement qu'en 2023.

Suivant le rapport de l'APAVE sur les ouvrages, deux ponts recensés sur notre commune sont en bon état. (lieu-dit « Pujaou » et « l'Intendant »)

##### 2° Maison de Santé

La communauté de communes a fait appel à un cabinet de recrutement. Deux médecins espagnols seraient susceptibles de venir, en attente de la décision du conseil de l'ordre des médecins dès l'automne 2022 à Riscle.

#### - Conseil d'école RPI Saint Germé/Saint Mont

Toujours les mêmes problèmes évoqués sur l'école de Saint-Germé

Les toilettes : les odeurs

La structure : fuite au niveau de l'écoulement des eaux pluviales

La cantine : problème de quantité pour les repas

## PRÉSENTATION PADD-PLUI

Le 24 janvier 2022, le Conseil Communautaire a arrêté le projet de PLUI, mais suite à plusieurs observations émises par les personnes publiques associées, il a été décidé d'apporter des modifications au projet.

Le PADD a été porté à connaissance au conseil communautaire puis débattu en séance du 4 juillet 2022. Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

## POINT SUR L'INVESTISSEMENT

### Eglise de Lapujolle

Concernant les travaux de la toiture, Monsieur LACOSTE doit venir avant le 15 août.

Concernant l'éclairage public, Monsieur le Maire présente un devis du Syndicat Départemental d'Energie pour le déplacement de la cellule sur le domaine public.

Montant 1672,70 € - subvention du SDEG : 501,81 € - part de la commune : 1170,89 €

## SUBVENTIONS

Travaux logement école à Lelin : Attribution de la DDR : 950 €

## AIDE EN FAVEUR D'UNE FAMILLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une disparition d'un jeune homme est survenue au sein d'une famille de Lelin-Lapujolle le 05 juin dernier.

Cette famille a dû se déplacer sur le lieu de la disparition à l'île de La Réunion, notamment pour des tests ADN, ce qui leur a engendré des frais importants.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour l'octroi d'un soutien financier exceptionnel à cette famille, pour les frais occasionnés lors de leur déplacement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- d'accorder une aide exceptionnelle de 2 500 € à M. et Mme CARRETERO Félix
- dit que les crédits nécessaires seront prélevés sur l'article 6713.

## ENCAISSEMENT DE CHÈQUES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le magasin LECLERC nous a fait parvenir un chèque d'un montant de 11,07 € et un chèque d'un montant de 6,87 € correspondant à un trop versée sur la facture n°220000293 mandatée le 11/03/2022.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide d'accepter le remboursement du magasin LECLERC
- demande à Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour encaisser ces chèques.

## PARTICIPATION CANTINE SCOLAIRE de L'ÉCOLE PRIMAIRE de NOGARO

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal une lettre de la mairie de Nogaro demandant la participation de la commune par repas servi à la cantine scolaire de l'école primaire pour un enfant domicilié à Lelin-Lapujolle.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de ne pas participer au frais de la cantine scolaire de Nogaro.

## VIREMENT DE CRÉDITS

### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) – Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
615221 -Bâtiments publics	- 9 810		
023-Virement à la section d'investissement	7 310		
6713 – Secours et dots	2 500		

### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chap) – Opération	Montant	Article (chap) - Opération	Montant
1331 (13) Dotation d'équipement	7 310	021-Virement de la section de fonctionnement	7 310

La réunion s'achève à 23 h 30.

M. DUCOURNAU Marc

Mme CAMICAS Anne- Marie